

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

«FNFI'tôm»

"J'ai déjà bouclé mes quatre cycles de crédit APSEF et je veux poursuivre ma croissance dans la dynamique d'inclusion financière du FNFI, et pour cela le produit Nkodédé est bien adapté à mon ambition",
Bomda Bagnan Bayenama, bénéficiaire APSEF

3^{ème} Session ordinaire de la Commune Wawa 2
Vers la coopération décentralisée entre Wawa 2 et Jashika

Nomination au sein des FAT

Mme Gnakadé, la surprise de Faure, pour diriger la grande muette



Faure Gnassingbé, Chef de l'Etat



Mme Essozimna Marguérite Gnakadé, Ministre des Armées



Une parade militaire (Archives)

Programme d'action du nouveau gouvernement togolais

Mme Dogbé donne priorité à l'approche de gestion par projet dans la gouvernance politique



P.3



Passation de charge entre l'ancien ministre chargé de l'Energie et des Mines Marc Ably-Bidamon et la nouvelle ministre Mawunyo Lilas Aziabé

La plus jeune ministre du gouvernement a pris fonction mercredi

P.2

Probable grève à Togocom demain



P.5

BRÈVES

Vers une meilleure politique de soutien aux collectivités locales

Le processus de décentralisation entamé depuis quelques années et qui s'est matérialisé par l'installation des collectivités locales, ne faiblira pas avec le nouveau gouvernement. Le Togo ambitionne au contraire de compter sur chacune de ses collectivités locales, en les aidant à exploiter au mieux leur potentiel, pour créer davantage de richesses.

Un pas significatif a été posé dans ce sens, avec la création d'un département exclusivement dédié au développement des territoires, au sein du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation. Le rôle de son patron, Essomanam Edjeba (nommé ministre délégué), sera notamment d'assister les maires pour concevoir des politiques et des plans de développement communaux.

« Nous devons décentraliser la prospérité, et le meilleur outil pour y arriver reste les collectivités locales », a d'ailleurs précisé la Premier Ministre Victoire Dogbé lors de sa déclaration de politique générale. Pour y parvenir, « les conseillers municipaux seront formés et des plans de développement municipaux seront élaborés et mis en œuvre, pour que chaque collectivité locale ait un positionnement optimal au sein de l'écosystème national », a annoncé la cheffe du gouvernement.

Cette nouvelle politique devrait permettre à chaque collectivité locale de disposer de son propre plan de mobilisation de ressources et de faire face à ses responsabilités. Le tout, « dans un esprit de concertation avec l'Etat ».

Togo Invest participera à l'exploitation du gisement d'argile de Ledjoblibo

Attribuée via décret à la société Industrie Commerce Agrochimie-Investissement, (ICA INVEST SA) pour une période de 20 ans renouvelable, l'exploitation à grande échelle du gisement d'argile de Ledjoblibo enregistrera également la participation de Togo Invest.

Le ministère des mines et de l'énergie a en effet proposé à la holding d'Etat, de participer en tant que partenaire institutionnel, à ce programme qui doit favoriser la production de briques et de tuiles. Ceci, dans le but d'améliorer la gouvernance du projet qui s'inscrit dans l'axe 2 du Plan national de développement.

Les réserves de ce gisement situé sur une superficie de 98 hectares dans la préfecture de Dankpen, sont évaluées à un peu plus de 11 millions de mètres cubes, soit 18,8 millions de tonnes d'argile de « très bonne qualité », d'après les conclusions des études technologiques menées en amont.

Nouvelle progression au classement mondial sur la Liberté économique

Après son gain de 10 places dans l'édition 2019 du classement mondial sur la Liberté économique, le Togo s'offre une nouvelle progression en 2020. Le pays fait un bond de 18 places et se classe désormais 140ème au monde (sur 180) et 27ème sur les 47 pays d'Afrique subsaharienne, où il progresse de 06 places. L'index, publié par la fondation américaine Héritage, crédite le Togo d'un score de 54,1 sur 100, en augmentation de près de 3,8 points par rapport à l'an dernier (50,3). Selon le think tank, cette progression est surtout à mettre à l'actif de la santé budgétaire du pays. D'autres indicateurs comme l'efficacité judiciaire, l'intégrité gouvernementale, les dépenses du gouvernement ou la liberté commerciale sont en net progrès.

L'an dernier, le classement avait mis en avant les efforts du pays en termes d'amélioration de la santé fiscale et des droits de propriétés.

Pour rappel, l'« Index of economic freedom » mesure depuis 1995 la liberté économique dans le monde, sur la base de 12 indicateurs quantitatifs regroupés en 04 grandes catégories : l'Etat de droit, la prépondérance du gouvernement, l'efficacité réglementaire et les marchés ouverts.

«FNFI'tôm»

“J’ai déjà bouclé mes quatre cycles de crédit APSEF et je veux poursuivre ma croissance dans la dynamique d’inclusion financière du FNFI, et pour cela le produit Nkodédé est bien adapté à mon ambition”,

Bomda Bagnan Bayenama, bénéficiaire APSEF

Votre rubrique “FNFI'tôm” met en lumière, les témoignages de madame BOMDA BAGNAN Bayenama qui grâce successivement aux crédits APSEF 1, 2, 3 et 4 du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) renforce son activité de vente de chaussures au marché de la ville. Découvrons dans les lignes qui suivent comment cette quarantenaire a pu se prendre pour être parmi les milliers de bénéficiaires des produits FNFI. Reportage...



Tous les jours depuis bientôt cinq ans, c'est aux aurores que madame BOMDA BAGNAN Bayenama rejoint le marché d'Agbonou pour exercer son activité commerciale. Même avec le Covid 19, elle n'a rien perdu de ses habitudes, et pour cause pour elle, même en période de crise sanitaire, les activités économiques doivent se poursuivre afin de permettre de pouvoir se prendre en charge. Quand on lui pose la question

de savoir comment s'est faite sa rencontre avec le FNFI, c'est avec une émotion mal contenue qu'elle répond...

“ Je pense que quand on veut du fond du cœur exercer une activité génératrice de revenus, on se donne tous les moyens de pouvoir réussir. Moi j'ai su saisir ma chance avec le FNFI et comme vous le voyez aujourd'hui, mon activité prospère et j'arrive à tirer mon épingle du jeu. Les 4 cycles du

crédit APSEF m'ont permis de pouvoir me lancer et de renforcer par la suite mon activité de vente de chaussures. Et si je suis parvenue à obtenir avec succès les 4 cycles du crédit, c'est parce que je suis un très bon élève en termes de remboursement. J'ai bien assimilé toutes les formations prédébloquées et je me suis donnée toutes les chances de pouvoir réussir”.

Fort de la réussite actuelle de son activité, notre interlocutrice ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, elle veut se donner les moyens de toujours aller loin et pour cela le nouveau produit du FNFI, le produit Nkodédé est une bonne source d'inspiration pour elle.

“ J'ai déjà bouclé mes quatre cycles APSEF et je veux poursuivre ma croissance dans la dynamique d'inclusion financière du FNFI, et pour cela le produit Nkodédé est bien adapté à mon ambition. Je me suis déjà préparée à faire la demande du crédit Nkodédé qui est censé me permettre de renforcer l'activité que j'exerce déjà. A la vente de chaussures, je veux ajouter la vente de sacs de friperie, les sacs de sortie ainsi que des produits cosmétiques pour femmes. Je veux rentrer dans une phase de diversification afin de me permettre de dégager davantage de revenus. En tout cas, en ce qui me concerne, avec le FNFI, je me suis inscrite dans une démarche d'évolution permanente.”

Source : TM

La plus jeune ministre du gouvernement a pris fonction mercredi

Mawunyo Lilas Aziable, plus jeune ministre du gouvernement a pris officiellement fonction ce mercredi 7 octobre. Une cérémonie de passation de service s'est tenue entre l'ancien ministre chargé de l'Energie et des Mines Marc Ably-Bidamon et la nouvelle ministre.

Mawunyo Lilas Aziable s'est engagée à poursuivre les projets pour le développement du pays. « Je m'engage à investir mes compétences pour la continuité des projets pour le développement de notre pays, le Togo » a-t-elle indiqué sur son compte Twitter.

Pour elle, cette nomination est un message fort envoyé à trois cibles dont les femmes (pour renforcer le rôle de la femme dans la sphère de décisions de notre nation à travers la nomination de Mme Victoire DOGBE à qui elle a rendu un vibrant hommage), les jeunes (qui doivent se préparer pour prendre la relève et assumer leurs respon-



Passation de charge entre l'ancien ministre chargé de l'Energie et des Mines Marc Ably-Bidamon et la nouvelle ministre Mawunyo Lilas Aziable

sabilités vis-à-vis de notre très cher pays pour sa prospérité) et la diaspora (qui doit se tenir à la disposition de leur origine afin de bâtir un pays prospère). Mawunyo Lilas Aziable est nommée ministre délégué auprès du président de la République Chargé de l'Energie et des Mines à l'âge de 29 ans.

Source : lenouveaureporter.com

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 90 10 20 72/91 96 95 85

Directeur de la
Publication

TCHAOU Dao Kossi
90 10 20 72

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
D. Legrand
Jaurès AKLA
ADK

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Programme d'action du nouveau gouvernement togolais

Mme Dogbé donne priorité à l'approche de gestion par projet dans la gouvernance politique

Le programme du premier ministre Tomégah-Dogbé tel que présenté devant la Représentation nationale a la particularité d'être ambitieux et à l'aune des attentes des Togolais. Il s'articule autour de trois axes à savoir : «le renforcement de l'inclusion, l'harmonie sociale et la consolidation de la paix», «la dynamisation de la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie nationale», et «la modernisation du Togo et le renforcement de ses structures».

Au cours de la présentation, le Premier ministre a pris l'engagement d'œuvrer avec son gouvernement en vue d'une amélioration des conditions de vie et de travail des Togolais à travers la mise en œuvre de différents projets touchant notamment le secteur de la santé, l'éducation, l'agriculture, l'appui aux PME/PMI, la promotion des industries, la digitalisation des services et des parcours, la consolidation de l'Etat de droit et le renforcement des libertés individuelles entre autres.

Pour ce qui est du financement de ce programme ambitieux, le gouvernement compte sur l'accompagnement du secteur privé national et international, l'amélioration d'un climat des affaires favorable aux investissements, une gestion saine et efficiente des fonds publics, l'amélioration de la gouvernance et de la mobilisation des ressources internes. « Parce que notre pays est en construction, nous savons que nous avons encore beaucoup de choses à faire. En effet, les aspirations légitimes des populations togolaises demeurent

encore nombreuses et plusieurs défis doivent être relevés pour y répondre. Les outils pour ce faire existent nous entendons nous en saisir. Il s'agit notamment de renforcer l'efficacité de l'action publique, d'améliorer la coordination entre les différents secteurs, et d'accroître la mobilisation des ressources et rendre plus efficiente la répartition des richesses de notre pays », a indiqué Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Les axes du programme d'action se traduiront par des projets opérationnels et des réformes nécessaires à leur mise en œuvre portées par la nouvelle équipe gouvernementale.

Le Premier ministre est revenu sur la nécessité de la révision des ambitions et des objectifs que le Togo s'était assignés dans le cadre du Plan national de développement (PND) au regard de la pandémie au coronavirus. Mme Victoire Tomégah-Dogbé a expliqué que c'est la revue effectuée qui a d'ailleurs permis de dégager les trois (03) grands axes du programme.

A l'analyse, les trois 3 axes du programme et son ap-



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, PM

proche de mise en œuvre suscite une petite inquiétude dans le sens où le premier ministre opte pour une approche de gestion par projets. L'inquiétude mérite son pesant d'or étant donné que c'est une nouvelle façon de gérer les affaires de l'Etat. Selon certaines mauvaises langues, le ministère du développement à la base qu'elle a géré avec cette approche n'a pu apporter des solutions durables aux préoccupations des Togolais, surtout à la base.

En définitive il s'agit d'une approche nouvelles qui n'est pas sans risque et qui nécessite donc d'être menée avec doigtée. Personne ne doute de sa maîtrise de cette approche au demeurant innovante dans la gouvernance politique. Elle a fait l'expérience au PNUD, sauf que dans un cadre macro, et appliquée à tous les départements

ministériels, il y a fort à parier le contraire. En plus, des protocoles administratifs dans lesquels le circuit d'approbation et des autorisations sont plus long que dans les organismes et ONG. Soit elle réussit et ça fera école ou elle échoue (ce qu'on ne lui souhaite pas) auquel cas le premier ministre va sombrer avec sa méthode.

L'heureux constat est que son gouvernement dispose de ressources assez compétentes pour l'accompagner. On a vu, avec un Dodji Kokoroko qui a fait ses preuves à l'UL en matière de rénovation, d'innovation et de culture d'excellence et une Marguerite Gnakadé (armée) dont le parcours suscite l'admiration surtout les réformes opérées à la BTCL, et d'autres encore comme Puis Agbetomey, le Général Yark, Sani Yaya, Payadoya Boukpassi, etc. Le premier ministre Tomégah-Dogbé ne peut pas être mieux accompagnée en termes de ressources humaines qualifiée et pétries d'expériences.

Cependant le tout n'est pas d'être accompagné par une équipe de technocrates plus ou moins chevronnés, il faut également disposer des moyens. Politiquement, le soutien de Faure Gnassingbé lui est acquis d'emblée. Le reste, le premier ministre peut le puiser du climat des affaires réputé favorable au cas où une solution planétaire venait à être trouvée à la pandémie au coronavirus.

Pour ce qui est de l'harmonie sociale et la consolidation de la paix, le premier ministre n'a pas indiqué avec précision, si cet axe de son ambitieux programme compte intégrer la dimension politique et sécuritaire.

Il n'est en effet un secret pour personne qu'en dépit du bon déroulement des scrutins, notamment l'élection présidentielle du 22 février 2020, l'atmosphère politique au Togo est des plus agitées. Pour des raisons, faciles à imaginer, le gouvernement sortant n'a pas cru devoir tenter un règlement définitif à ce problème qui risque de rattraper la nouvelle équipe gouvernementale et d'hypothéquer considérablement ses chances de réussite dans la mise en œuvre de son programme.

Par ailleurs, malgré les efforts au quotidien menés par les forces de sécurité et de défense, les gangsters de grands chemins qui s'illustrent dans les braquages et autres vols à mains armées continuent d'insécuriser nos paisibles citoyens. La mise en œuvre sans heurts du programme du premier ministre passera également par le démantèlement de ces réseaux. Cela aura le mérite de rassurer non seulement les Togolais, mais aussi et surtout, les nombreux investisseurs étrangers qui ont cru au PND au point de vouloir investir au Togo.

D. Legrand

Nomination au sein des FAT

Mme Gnakadé, la surprise de Faure, pour diriger la grande muette

L'un des faits marquants dans la nouvelle équipe gouvernementale est la nomination d'une femme, ministre à la tête des armées dont le département a été pendant dix ans voire plus, rattaché à la présidence de la République. Faure Gnassingbé vient de créer l'événement en nommant à la tête de ce département une dame, Mme Essozimna Marguerite Gnakadé. Décidément, ce président plein d'initiatives, n'arrête pas de surprendre agréablement les Togolais.

Suite à la nomination du Premier ministre et la formation d'un nouveau gouvernement, le président de la République Faure E. Gnassingbé a procédé ce week-end à une série de nomination et de remaniement de poste au sein des Forces Armées Togolaises (FAT).

Ainsi par décret présidentiel, le Général de Brigade Komlan Adjitowou, Chef d'état-major des FAT, est nommé Chef d'état-major particulier du Président de la République. Il est remplacé à son ancien poste par le Colonel Kodjo Ekpe Apedo. De son côté, le Colonel Kassawa Kolemaga, précé-

demment Directeur des Opérations des FAT et ancien patron de l'agence Nationale de Renseignement (ANR) est promu Chef d'état-major de l'armée de terre.

Enfin, le poste du Chef d'Etat-major de l'armée de l'air est revenu au commandant de la Base Chasse de Niamtougou, le Colonel Tassounti Djato. Le Général de brigade Félix Abalo Kantaga, reste et demeure Chef d'état-major Général des Forces Armées Togolaises (FAT).

Pour de nombreux Togolais cette nouvelle nomination au département de l'armée consacre une détente au sommet de



Mme Essozimna Marguerite Gnakadé, Ministre des Armées

la grande Muette.

D'aucuns s'interrogent sur les capacités du nouveau ministre des armées à assumer avec brio cette mission qui vient de lui être dévolue à ce ministère sensible et stratégique. Pourtant, « la nouvelle promue aux Armées, d'une stature im-

posante, un regard perçant Mme Essozimna Marguerite Gnakadé, est une femme au caractère indomptable. Ceux qui l'ont connue à la BIA et précédemment à la BTCL peuvent témoigner. Fille d'un officier des FAT, Mme Gnakadé est une femme conquérante et très émancipée qui ne se laisse pas faire. Partout où elle passe, elle s'impose aux hommes par son travail bien fait. C'est une femme qui sait se faire obéir par son travail. Une vraie femme à poigne, une dame de fer ». C'est donc une qualifiée de "BON" pour ceux qui connaissent la forte personnalité de Mme Gnakadé.

Mais pour nous, comme tous les ministres nouvellement nommés, la ministre des armées sera jugée sur pièces, c'est-à-dire en fonction de ce qu'elle nous aura fait voir notamment le renforcement des Bataillon d'Intervention Rapide mis en place dans le processus de refondation des FAT. En son

temps, le Général Félix Kadhanga, Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Togolaises (FAT), avait indiqué que la création de ce BIR répondait à un processus de refondation des forces de défense et de sécurité pour « répondre à la nécessité de la prise en compte d'un genre nouveau de défis sécuritaires à savoir, l'émergence du terrorisme, les rebellions armées, la criminalité transfrontalière et les trafics de tous genres ». On ne le dira jamais assez, cette menace pèse sur notre pays. Et de mauvaises langues se plaisent à dire que les braquages à répétition, sont un signe que la menace n'est pas loin.

Il ne servira donc à rien de sombrer dans des préjugés susceptibles de susciter des spéculations dont personne n'a besoin présentement.

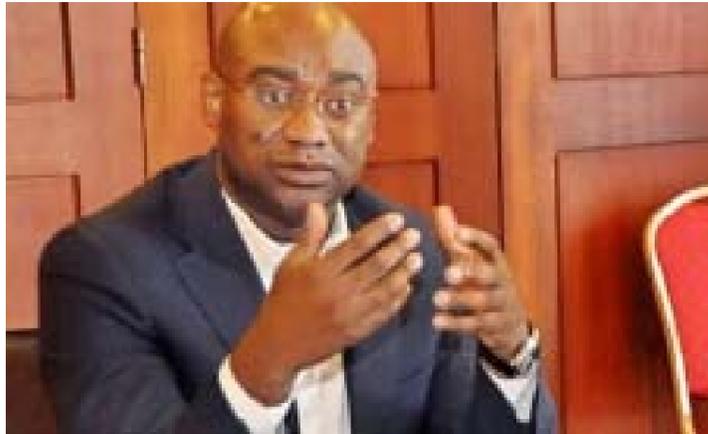
ADK

Professeur Komlan Kokoroko propose aux enseignants un travail collaboratif

Il fait partie des 34 ministres du nouveau gouvernement du PM Dogbé et des 3 professeurs faisant partie. Lui, c'est le Prof Dodzi Komlan Kokoroko, jusque-là président de l'université de Lomé, il a désormais le portefeuille du ministère de l'enseignement primaire et secondaire. Celui-ci mesure déjà la tâche qui l'attend

Nommé le 1er octobre dernier, ministre des Enseignements primaire, secondaire et technique, le Prof Dodzi Kokoroko a officiellement pris ses fonctions 24 heures après en remplacement de Affoh Atcha-Dédji.

À l'occasion de la passation de charge, le nouveau locataire du ministère de l'enseignement primaire a adressé un message aux enseignants togolais à quelques jours de la ren-



Prof Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

trée des classes qui s'annonce mouvementée parallèlement à la pandémie du Covid-19 et des revendications des syndicats du secteur. En effet, le corps enseignant pose des préalables avant la réouverture des classes.

L'universitaire, conscient de la mission qui lui est assignée, a proposé à ceux-ci un travail de collaboration « *Je n'ai pas de baguette magique pour les enseignants du Togo, mais je*

vous propose un challenge simple dans la droite ligne du mandat social du Président de la République », a-t-il laissé entendre à cette occasion avant de préciser son idée. « *Ce challenge, c'est celui de « bâtir les hommes, les édifices et les institutions* ».

Ce juriste de formation a aussi révélé à ses désormais collaborateur qu'il a un rêve, celui de changer le visage des en-

seignants et de l'enseignement au Togo. En vue de la réalisation de ce rêve, demande une collaboration sincère des syndicats et de tous leurs membres. « *Je veux compter sur l'encours et le concours des syndicats des enseignants et de tous ceux qui font vivre quotidiennement le monde de l'éducation au Togo. Je crois énormément aux talents et aux idées devant les difficultés tout autant que les avancées que seront les nôtres. Quand l'école va, la République se porte bien* », a-t-il conclu.

A l'appel du nouveau ministre, la coordination des syndicats de l'éducation du Togo (CSET) par l'entremise de son coordinateur Atsu Atcha s'est montrée favorable mais demande un dialogue au préalable.

E.E.

Lutte contre la Covid-19 : Les pasteurs plaident pour la réouverture des lieux de culte

Les hommes de Dieu ne digèrent pas du tout la décision du gouvernement de maintenir les lieux de culte totalement clos à cause de la pandémie du coronavirus. Réunis en colloque mardi 6 octobre 2020 à Lomé, les pasteurs venus de diverses congrégations religieuses ont, une fois encore, plaidé en faveur de l'ouverture totale des églises sur toute l'étendue du territoire national.



Axée sur le thème : « L'ouverture totale des lieux de cultes, quelle coopération responsable avec le Comité de riposte pour endiguer le Coronavirus ? », la rencontre organisée par l'Association pour l'épanouissement du chrétien (AEC) a servi de cadre d'échanges aux participants qui ont été mieux outillés sur la pandémie du coronavirus et les engagements que l'église pourraient prendre afin de mener une lutte efficace contre cette maladie.

« Nous voulons, en tant que pasteurs, amener tous les acteurs du pays à une collaboration parfaite et positive dans la lutte contre la pandémie du coronavirus. Il faut qu'ensemble, nous arrivions à comprendre les enjeux de la pandémie, comprendre la place de l'église dans la cité et impliquer l'église pour le respect des mesures barrières. Et cela ne peut se faire que si on va vers l'ouverture totale des lieux de culte. C'est pourquoi, nous demandons au gouvernement d'avoir confiance au corps du Christ au Togo dans cette crise sanitaire. L'église est responsable, l'église est sage et l'excellence vient de l'église. Nous avons les moyens et nous disposons des stratégies pour prêcher et faire respecter les mesures barrières

dans nos églises et dans nos communautés », a laissé entendre le Président de l'AEC, l'Évangéliste Paul Pétéou.

Présents à la rencontre, des représentants du gouvernement et d'autres officiels ont bien reçu le message et ont félicité l'AEC pour l'organisation dudit colloque. « Aujourd'hui, l'engagement que prend l'église est à saluer. Nous allons porter la parole à qui de droit pour pouvoir évoluer vers cette réouverture, qui probablement sera décidée par les autorités. Ce que nous avons vu à ce colloque, nous rassure sur cette volonté du corps du Christ d'aider la lutte contre la pandémie du coronavirus. Il le démontre par le fait que les hommes de Dieu sont des exemples pour leurs fidèles et toute la communauté », a indiqué pour sa part, le Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens du Togo, Dr Koundé Kpéto, membre de la coordination nationale de riposte contre la covid-19. Les hommes de Dieu ont profité de la rencontre pour implorer la grâce de Dieu sur le Président de la République, Faure Gnassingbé ainsi que sur l'ensemble du nouveau gouvernement.

Source : Afreepress

Savanes : Plus de 20 000 écoliers bénéficient des cantines scolaires

A deux semaines de la rentrée scolaire, il est important de rappeler la contribution considérable que le programme des cantines scolaires a apportée aussi bien aux familles qu'aux écoliers eux-mêmes. Dans la région septentrionale du Togo, caractérisée par un niveau de pauvreté au-dessus de la moyenne, les enfants éprouvent d'énormes difficultés à se nourrir convenablement, ce qui rend l'apprentissage difficile. Le programme des cantines scolaires a été un coup de pouce pour des milliers d'écoliers.

A ce jour, plus d'une vingtaine de milliers d'apprenants bénéficient de repas chauds les jours d'école, dans la région des Savanes. Pour leur assurer un développement physique et intellectuel correct pour les enfants, il est important qu'ils aient accès à une alimentation riche en nutriments, glucides, protéines, vitamines, etc.

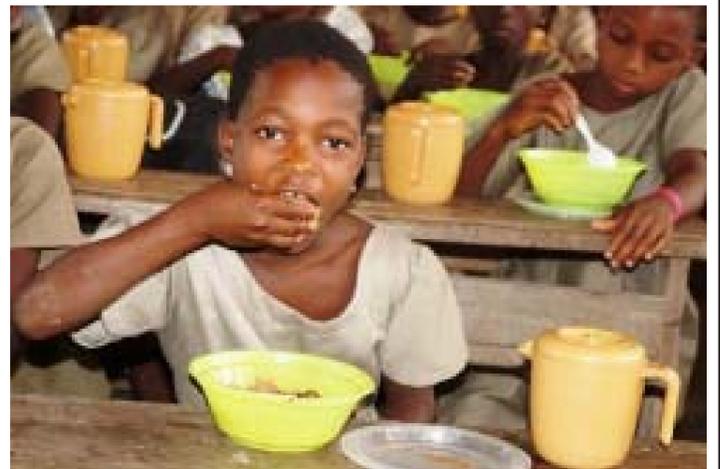
Les cantines scolaires ont tout changé

L'objectif poursuivi par le programme est d'accroître l'accès des enfants des communautés pauvres à des repas scolaires réguliers et améliorer la fréquentation ainsi que la rétention dans les écoles des zones ciblées. Dans la région des Savanes, les cantines scolaires touchent actuellement 65 écoles primaires publiques, soit 20 247 élèves. Sur l'ensemble du territoire, le programme a permis d'atteindre de 2017 à 2019, 304 écoles primaires publiques sur le territoire. Sa mise en œuvre ; financé à 2,5 milliards chaque année, par la Banque mondiale et le Togo, permet d'offrir 82,5 millions de repas chauds à 92 000 élèves en moyenne chaque année. Arrivé à terme en 2019, il a été reconduit par le gouvernement le 1^{er} janvier 2020 sous une nouvelle forme. Dorénavant, les pa-

Les cantines scolaires ont fait augmenter les effectifs scolaires qui sont de 10,3% dans les écoles bénéficiaires contre 0,6% dans les écoles non bénéficiaires.

L'alimentation scolaire s'enracine au Togo

Le pays est récemment passé à la vitesse supérieure en se



rents contribuent à l'exécution du programme avec 10 francs CFA par écolier.

L'incidence des cantines sur le taux de fréquentation

Sa survenance a boosté immédiatement l'envie des enfants d'aller à l'école. Pour preuve, le taux de fréquentation scolaire est passé à 9,4% contre 7% dans les zones non bénéficiaires ; le taux d'inscription des filles est monté à 12,6% tandis qu'il est de 5,5% dans les écoles non bénéficiaires. On note également une baisse du taux d'abandon scolaire qui est de 0,8% dans les écoles à cantines contre 1,5% dans celles qui n'en ont pas.

dotant d'une loi relative à l'alimentation en milieu scolaire. Mieux encore, au cours des prochaines années, il renforcera la fourniture des services sociaux aux élèves à travers le programme de protection sociale « School Assur » et les cantines scolaires.

Le chef de l'Etat s'est engagé en début d'année 2020 à étendre la fourniture de repas communautaires en milieu scolaire avec la multiplication par trois (03) du nombre d'écoles dotées de cantines scolaires et le triplement du nombre d'apprenants bénéficiaires qui sera porté à 300 000.

La Rédaction

Mécanisme d'autofinancement des groupements :

ANADEB adopte la méthodologie AVE&C et change la vie des transformatrices de manioc à Sokodé

Lancé, il y a 03 ans au sein des groupements d'intérêt économique des femmes, la méthodologie d'Association villageoise d'épargne et de crédit (AVE&C) a permis de renforcer les capacités financières de 375 femmes dans la région centrale, dont la majorité évolue dans le secteur de la transformation du manioc. Une initiative de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) qui permet aux populations de bénéficier du soutien financier et matériel de l'Etat pour l'extension de leurs activités génératrices de revenus.

La méthodologie en groupement et AVE&C (Association Villageoise d'Épargne & de Crédit) une forme de tontine améliorée destinée aux couches vulnérables organisées en groupement et autogérées, à constituer des épargnes et les recycler sous forme de crédit. L'une des missions de l'Anadeb, dans la région centrale depuis plu-



boursables dans un délai de trois (03) mois avec un taux d'intérêt de 5%.

Installation des unités de transformation

La région centrale compte aujourd'hui 23 associations villageoises d'épargne et de crédit, qui ont été créées à travers les groupements d'intérêt économique des femmes. Chacune de ses associations bénéficie de l'accompagnement de l'Etat, particulièrement, les groupements de femmes engagées dans la transformation de manioc.

En effet, ces femmes transformatrices sont accompagnées à travers le Projet de développement des plantes à racines et à tubercules (PSAEG/PRT), depuis 2009. Ce projet a installé 02 unités de transformation, une à Aouda pour un groupement de 37 membres dont 32 femmes et une seconde à Atchintse pour un groupement de 45 membres dont 33 femmes. La méthodologie AVE&C est un outil de développement et d'autonomisation financière des plus vulnérables notamment la gent féminine.

ADK

Probable grève à Togocom demain

Le secteur de télécommunication pourrait connaître de perturbations demain vendredi 9 octobre. Et pour cause. Les employés du groupe Togocom prévoient une cessation de travail.

Cette grève annoncée, est une décision prise par les syndicats affiliés à la suite de l'échec des discussions du 02 Octobre dernier avec la Direction générale, sur le paiement des arriérés des primes de rendement.

En effet les discussions intervenues il y a une semaine entre Paulin Alazard, Directeur Général du Groupe Togocom et les Syndicats affiliés n'a pas connu d'heureux aboutissement. C'est pour exprimer leur ras-le-bol et mettre la pression, le syndicat lance ce préavis de grève.

Pour les Syndicats la décision de cessation de travail fait suite à la déclaration du DG de la société. « Je ne suis pas en mesure de payer lesdits arriérés de primes de rendement ». Ces déclarations

du directeur du groupe est la goutte d'eau qui a débordé le vase, précise les syndicalistes qui retiennent de ces mots un refus catégorique.

Dans les détails, la cessation de travail sera observée le vendredi 09 octobre, les jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2020. Et si la direction ne change pas de ton, la grève devra se poursuivre les mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 octobre 2020 et si elle perdure toujours, elle se poursuivra jusqu'à X temps.

Rappelons que les Syndicats appelant à la grève sont le SAT (Syndicat des Agents de Togotélécom), le SYNTEL-Togo (Syndicat des Télécom du Togo) et le SYLPOSTEL-PECWU (Syndicat Libre des Postes et Télécommunication).

E.E.

Covid 19-Le Togo va bénéficier d'une nouvelle aide du FMI

Réuni le 02 octobre 2020, le Conseil d'administration du Fonds a approuvé le décaissement d'une deuxième tranche de 06 mois, après celle d'avril au plus fort de la pandémie de coronavirus, pour soutenir les 28 Etats.

Au total, 227 millions \$ seront versés à l'ensemble des pays, leur permettant de prendre les mesures d'urgence nécessaires et adéquates, dans leur riposte contre la pandémie de Covid-19 et son impact.

Cette aide couvre une période allant du 14 octobre 2020 au 13 avril 2021, et permettra

aux pays membres du FMI les plus vulnérables, de canaliser une grande partie de leurs ressources financières sur les secours médicaux d'urgence, notamment pour organiser leur réponse à la Covid-19.

Il faut rappeler que ce fonds, remanié dans le cadre de la crise sanitaire liée à la pandémie, devrait être alimenté à hauteur de 959 millions \$ et soutenir les Etats éligibles, sur une période de deux ans dont échéance est fixée au 13 avril 2022.

La Rédaction

sieurs années, consiste à appuyer les femmes dans leurs activités génératrices de revenus en mettant à leur disposition des kits complets pour le développement de leurs activités. Ensuite, Anadeb les forme sur la culture financière pour que celles-ci disposent davantage de capacités de gestion et de ressources financières pour créer de la richesse.

Par cette méthodologie (AVE&C), les membres des groupements arrivent à diversifier leurs activités en évoluant entre le commerce, l'agriculture, l'élevage et le maraîchage.

Des prêts de 150 000 francs CFA

Les femmes avaient droit à des prêts de 30 000 francs, au lancement du projet. Avec l'évolution des cotisations, elles peuvent avoir un crédit de 150 000 francs CFA aujourd'hui. Ces financements ont changé la vie de plusieurs femmes : « Avec nos épargnes, nous arrivons à développer des activités génératrices de revenus. Par jour, chacune gagne au moins 10 000, voire 15 000 francs CFA ; ce qui nous permet de passer de nouvelles commandes, de subvenir aux besoins quotidiens de nos familles et d'assurer l'éducation de nos enfants », a témoigné Awoussi Bitéka, l'une des bénéficiaires.

Les prêts sont rem-

Conséquence du rebasage du PIB : Le taux d'entendement du Togo passe à 51,8% en 2020 contre une prévision de 68,6%

Le gouvernement a récemment procédé à un "rebasage" du Produit Intérieur Brut (PIB) et des comptes nationaux des années 2016, 2017 et 2018, calculés avec le nouveau Système de Comptabilité Nationale : le « SCN 2008 ».

Ces travaux conduits par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEED), ont pour finalité de mieux quantifier la valeur totale de la production de richesse annuelle effectuée par les agents économiques résident dans le pays.

Les résultats rendus publics le 30 septembre dernier par l'INSEED renseignent que le PIB du Togo, sous le SCN 2008 passe à 3 574,4 milliards de FCFA à prix courants, contre 2 618,1 milliards de FCFA suivant le SCN 1993 ; soit une réévaluation de 36,5%.

Pour 2017, le PIB nominal atteint 3 713,6 milliards de FCFA, tandis que le PIB réel s'établit à 3 729,8 milliards de FCFA, soit un taux de crois-

sance réel de 4,3% entre 2016 et 2017.

En ce qui concerne l'année 2018, les résultats du rebasage indiquent que le PIB nominal s'établit à 3.951,4 milliards de FCFA et à 4.230,6 milliards de FCFA en 2019 selon le SCN 2008 contre respectivement, 2.979,6 milliards de FCFA et 3.216,8 milliards de FCFA selon le SCN 1993. Ainsi, les prévisions actualisées du PIB pour l'année 2020 se chiffrent à 4.399,9 milliards contre 3.322,3 milliards selon le SCN 1993.

« Sur la base des résultats actuels, les prévisions révisées indiquent aussi que le taux d'endettement (dette rapportée au PIB) projeté se situe désormais à 51,9% en 2019 contre 68,3% dans l'ancien système de



Sani Yaya, ministre de l'Economie

comptabilité (SCN 1993) et à 51,8% contre 68,6% en 2020 (en prévision) », informe le Ministère de l'Economie et des Finances.

Par ailleurs, le taux de pression fiscale au Togo est passé de 20,8% (SCN 1993) à 13,6% (SCN 2008) en 2019 et de 21,1% à 14,6% en 2020 (en prévision) pour une norme de 20,0% au minimum.

Il faut noter que le rebasage du PIB et des comptes nationaux est un exercice de mise à jour statistique de la photographie de l'économie du pays.

3^{ème} Session ordinaire de la Commune Wawa 2 Vers la coopération décentralisée entre Wawa 2 et Jashika

Les élus locaux de la commune Wawa 2 réfléchissent depuis le lundi 28 septembre dernier sur la gouvernance de leur localité. La rencontre se situe dans le cadre de la troisième session ordinaire du conseil municipal pour le compte de l'année 2020.

Au cours des travaux de cette rencontre, le bilan de la gestion de la première année de la commune a été présenté. Egalement des réflexions ont été menées sur l'avenir de cette mairie. C'est dans cette perspective que le conseil a échangé avec des chefs de village, des partenaires de développement et des personnes ressources, avant de rencontrer le lendemain 29 septembre 2020, les parties prenantes de la crise qui sévit à Eketo. Cette rencontre a été suivie par une autre le lendemain avec les chefs de village et les CVD, puis avec une délégation des Enseignants Volontaires (EV) de la commune.

En effet dans cette localité, la cohabitation entre les éleveurs et la population se révèle très tendue. Au fait les bœufs détruisent les cultures des autochtones. Mais grâce à ces différentes rencontres, une solution fut trouvée aux problèmes de transhumance qui secoue Eketon.

Toujours dans le cadre de cette session, les discussions avec la population Gobé ont permis à la municipalité de prendre la décision de construction de hangars sur le site du marché.

Dans la journée du samedi 03 octobre 2020, le conseil a eu une séance de travail avec les bouviers sédentaires résidents avant de passer à une délibération.

Vers la coopération décentralisée entre Wawa 2 et Jashika

En marge de la session, le maire de Wawa 2, Koudjo Bossiadé, a reçu la visite d'AZIALE Komi Lawrence, préfet de Jashika, une préfecture voisine qui se situe dans le Ghana. Cette autorité Ghanéenne était en compagnie de deux de ses collaborateurs.

Dans le strict respect des mesures barrières, le Maire BOSSIADE Koudjo et le préfet de Jashika, AZIALE Komi Lawrence, se sont rendus à la frontière où ils ont pu retrouver la borne qui matérialise la limite entre le Togo et le Ghana. Cette borne, fixée depuis 1969, est située à 500 m de Botokou, village de Wawa 2 où est implanté le poste de contrôle et Koutè, localité ghanéenne située à 20 km.

Convaincues que l'ouverture sur un autre pays est

une ressource naturelle pas des moindres, et vu la profusion de personnes et de marchandises qui se déversent dans le marché de Koutè chaque mardi, les deux autorités se sont accordées sur la possibilité de faciliter la circulation des personnes, biens et des marchandises pour



désenclaver le milieu et promouvoir son développement.

Les deux se promettent de mener des démarches auprès de leurs gouvernements respectifs pour l'étude de la possibilité d'ouverture formelle et officielle d'une piste pouvant joindre les deux localités.

Le Maire de Wawa 2 et le préfet de Jashika ont saisi l'occasion pour sensibiliser les populations de Botokou et de Egbo sur le respect des mesures barrières.

ADK



COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES SERVICES GENERAUX

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

N° 028 /2020/OTR/CG/CSG

Suite à la page 7

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Portant modification de la répartition des candidats par centre et salle d'écrit pour le concours de recrutement du 17 octobre 2020

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des candidats présélectionnés aux concours de recrutement aux divers postes de l'OTR que les listes de répartition par centre et par salle d'écrit, initialement publiées par communiqué n°027/2020/OTR/CG/CSG/DRHFP du 15/09/2020, sont modifiées.

Il invite par conséquent chaque candidat à consulter de nouveau les nouvelles listes de répartition exclusivement sur le site web www.otr.tg aux fins d'identification de son centre et de sa salle d'écrit.

Ces nouvelles répartitions seront affichées dans tous les centres d'écrit de Lomé et de Kara à partir du lundi 05 octobre 2020.

NB : - Toutes les étapes et modalités du processus d'organisation et de participation, notamment les publications, la consultation des listes, l'accès aux centres et salles d'écrit... sont soumises au strict respect des mesures barrières ;

- L'accès aux salles du test écrit, le 17 octobre 2020, est soumis à la présentation d'une carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Fait à Lomé le 06 OCT 2020

Le Commissaire Général pi


Philippe Kokou B. TCHODIE

41, rue des impôts: 02 B.P.: 20823 Lomé - TOGO
Tél.: +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



SAFER



SAFER
PAYEZ
ICI



Chers usagers de la route,
merci de prévoir exactement
le montant équivalent à votre
redevance afin de réduire
le temps d'arrêt au péage

Ceci est un message de la **SAFER**

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier SAFER

- 📍 *Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli)*
- 📮 *Lomé-Togo BP: 8646*
- ☎ *Tél: (+228) 22 51 88 55*

Nouveau Gouvernement



Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé,
Premier ministre, Cheffe du Gouvernement



Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation : Mme Adjovi Loriogno Apedo, épouse Anakoma



Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires : Payadowa BoukpeSSI, ministre d'Etat.



Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'étranger : Professeur Robert Dussay



Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural : Antoine Lekpa Gbegbeni



Ministre des armées : Mme Essozimna Marguerite Gnakadè



Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale : Kodjo Adedze



Ministre de la communication, des médias, porte-parole du gouvernement : Prof Akoda Eyewadan



Ministre de la culture et du tourisme : Kossi Lamadokou



Ministre du désenclavement et des pistes rurales : Bouraima Kanfitine Tchede Issa



Ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes : Mme Myriam Dossou-d'Almeida



Ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République, porte-parole du gouvernement : Christian Trima



Ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise : Bolidja Tiem



Ministre de l'économie et des finances : Sani Yaya



Ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière : Edem Kokou Tengue



Ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale : Cina Lawson



Ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat : Prof Komla Dodzi Kokoroko



Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche : Prof Ihou Wateba



Ministre de l'environnement et des ressources forestières : Katari Foli-Bazi



Ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social : Gilbert Bawara



Garde des sceaux, ministre de la justice et de la législation : Plus Agbetomey



Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins : prof Moustafa Mijiyawa



Ministre de la sécurité et de la protection civile : Général Damehame Yark



Ministre des sports et des loisirs : Médecin-Commandant Kama Lidi Kedjaka Gbessi



Ministre des transports routiers, ferroviaire et aérien : Affoh Atcha-Dedji



Ministre des travaux publics : Zouréhatou Tcha-Kondo, épouse Kassa-Traoré



Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière : Koffi Tsolenyanou



Ministre délégué auprès du ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, chargé du développement des territoires : Essoumanan Edjeba



Ministre délégué auprès du ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat : Eke Odin



Ministre délégué auprès du ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, chargé de l'accès universel aux soins : Mamissilé Akla Agba Assih



Ministre Secrétaire général du Gouvernement : Kanka-Malik Natchaba



Ministre, Secrétaire général de la Présidence : Sandra Ablamba Johnson



Ministre chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel : Mazamesso Assih



Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de l'énergie et des mines : Mme Mawougno Azlabié